

CAP Loup

COMMUNIQUE du 4 avril 2014

Naissance de CAP Loup !

Nous avons l'honneur de vous annoncer la naissance de « CAP Loup », le Collectif des associations pour la protection du loup !

Qu'est-ce que CAP Loup ?

CAP Loup est un ensemble d'associations de protection de la nature rassemblées autour d'une action commune : la protection du loup en France. Nos objectifs : assurer la présence de l'espèce en France, permettre et favoriser son retour naturel, et permettre la cohabitation entre le loup et les activités humaines.

Pourquoi un collectif ?

Nos associations se rassemblent pour agir de façon commune et plus efficace, face à la multiplication des offensives menées contre le loup par certains représentants du monde agricole, du monde de la chasse et par certains responsables politiques.

Ce que nous défendons

Nous sommes pour la réaffirmation du statut d'espèce strictement protégée du loup. Nous sommes pour qu'on permette en France la présence naturelle du loup. Cette présence est utile aux équilibres naturels des écosystèmes. Nous sommes fermement opposés à la politique d'autorisation des tirs létaux mise en œuvre depuis le début du plan loup 2013-2017 qui encourage ces tirs au lieu de garantir que tout soit fait pour éviter d'y recourir. Au contraire, nous sommes pour une politique favorisant des techniques pastorales alternatives aux tirs létaux, et pour une politique encourageant un pastoralisme responsable permettant la cohabitation avec le loup.

**La protection du loup est dans l'intérêt de tous.
Rejoignez-nous !**

www.cap-loup.fr

Contacts :

Animal Cross

Pascal Sourdin
06 38 37 78 33

ASPAS

Pierre Athanaze
06 08 18 54 55

Ferus

Jean-François
Darmstaedter
06 30 20 59 64

LPO PACA

Sophie Meriotte
04 94 12 79 52

Mille Traces

Jean-Marie Ouary
04 75 48 13 77

SFEPM

Pierre Rigaux
06 84 49 58 10

WWF France

Jean-Christophe
Poupet
06 15 41 60 38

Les associations fondatrices de CAP Loup :

